

# Manifeste citoyen des amis du PNR Rance Emeraude



Ce manifeste est celui de l'association "Les amis du PNR Rance Emeraude"  
Cette association est née en été 2013 à l'issue d'ateliers de Concertation citoyenne  
au départ financés par la région Bretagne, conduits en 2012-2013  
avec l'appui du cabinet Médiation Environnement.

Contact : [amispr-rance-emeraude@laposte.net](mailto:amispr-rance-emeraude@laposte.net)

Tout savoir sur notre association: <http://amispr-rance-emeraude.over-blog.com/>

## **DEVELOPPER L'EMPLOI ET L'ECONOMIE LOCALE**

- Développer l'emploi autour des ressources locales*
- Soutenir une agriculture de qualité qui préserve et valorise les ressources*
- Attractivité du territoire*

## **CONNAITRE ET RESPECTER LE PATRIMOINE NATUREL**

- Les paysages*
- Les milieux naturels*
- Les estuaires et la sédimentation*

## **VALORISER LE PATRIMOINE LOCAL**

- Mieux profiter et faire connaître le "grand" et le "petit" patrimoine*
- Connaître et animer le patrimoine culturel*
- Accompagner la vitalité associative*

# DÉVELOPPER L'EMPLOI ET L'ÉCONOMIE LOCALE

## Manifeste citoyen des amis du PNR Rance Emeraude



Association des amis du PNR Rance Emeraude

## DÉVELOPPER L'EMPLOI AUTOUR DES RESSOURCES LOCALES

Le périmètre retenu pour la mise en œuvre d'un Parc Naturel Régional Rance Côte d'Emeraude révèle des disparités importantes (nature et densité de ses activités économiques entre nord et le sud, l'est et l'ouest / tropismes urbains de Rennes et St Malo / structures administratives et chambres consulaires établies sur deux départements / ...

Parallèlement, des liens étroits existent entre les différentes parties du territoire et que ces liens dans certains cas dépassent le périmètre retenu pour le Parc Naturel Régional : liens forgés par l'histoire (Paysans et terre-neuvas ; carriers et bâtisseurs etc.) / liens économiques entre les unités de production et une zone de chalandise importante (densité de l'habitat sur la zone côtière) / réseau de communication partagé efficace et ouvert vers l'extérieur / ...

Il est dans les missions d'un Parc Naturel de contribuer à l'aménagement du territoire et au développement économique social et à la qualité de vie de ses habitants,

Nous préconisons que le Parc Naturel Régional Rance Côte d'Emeraude travaille à renforcer le potentiel économique dans une logique de territoire, en favorisant une meilleure connexion entre ses acteurs et en harmonisant les politiques économiques existantes.

### ➤ *Nous proposons de:*

- FONCIER**
  - Permettre une meilleure connaissance du potentiel foncier disponible pour le développement économique. Réaliser un inventaire / diagnostic / évaluation foncière à l'échelle du territoire, afin de répertorier, de connaître, et d'optimiser les emprises foncières disponibles pour l'activité économique afin d'éviter le « grignotage » des terres agricoles.
  - A partir des données existantes, créer un répertoire des entreprises du territoire et notamment de leurs savoir-faire particuliers et favoriser et mettre en réseau les dynamiques sectorielles locales.
  - Elaborer un protocole d'accueil des entreprises sur le territoire qui définisse des règles claires, stables et cohérentes.
  - Rechercher et favoriser l'implantation d'activités manufacturières permettant de réduire la dépendance économique du territoire, et d'apporter la diversité dans l'offre d'emplois.
- PORT DE COMMERCE**
  - Valoriser l'activité du port de commerce (le port de Saint Malo) en développant le transport par cabotage des matériaux pondéreux.
- ENERGIE**
  - En s'appuyant sur le lien historique du territoire à la production énergétique renouvelable, les moulins à marée hier, l'usine marémotrice aujourd'hui ; créer les conditions favorables au développement futur de filières énergétiques pionnières dans ce domaine (hydrolienne, mais aussi biomasse et éolienne par exemple)
- COMPÉTENCES**
  - Favoriser les actions permettant de renforcer le sentiment d'appartenance à un territoire commun: recherches historiques, circuits de découvertes, organisation d'événements culturels... valorisant l'histoire commune du territoire
  - Promouvoir le statut de communes partenaires du Parc afin de préfigurer son élargissement futur dans une logique de cohérence territoriale.
  - Créer les conditions d'accueil favorables à une population active plus jeune et mieux formée pour répondre aux besoins des entreprises existantes et en attirer de nouvelles.
- MISE EN RÉSEAU**
  - Mettre en place à l'échelle du territoire, un panorama des besoins en compétences et identifier les modules de formations existantes (en lien avec les organismes de formation.)
  - Mettre en place et valoriser la marque « Parc » pour des productions et des services du territoire.
  - Créer un réseau des « entreprises durables » qui s'attachent dans l'exercice de leur activité, à la préservation de ressources et de leur environnement.
  - Initier et soutenir des actions de promotion du territoire à l'intérieur et à l'extérieur (salons touristiques, professionnels etc....)
  - Valoriser le savoir faire des Artisans d'art et le promouvoir au-delà de l'activité touristique locale et saisonnière.

## **SOUTENIR UNE AGRICULTURE DE QUALITÉ QUI PRÉSERVE ET VALORISE LES RESSOURCES**

L'agriculture constitue une activité prédominante sur l'ensemble du territoire, tant par l'emprise qu'elle occupe que par son poids économique et les emplois directs et indirects qu'elle génère,

Cette activité est en but à une forte concurrence foncière, notamment sur la partie côtière du territoire,

Il est dans les missions d'un Parc Naturel de contribuer à préserver et à valoriser les ressources locales,

Nous préconisons que le Parc Naturel Régional Rance Côte d'Emeraude

Soutienne et initie toutes mesures visant à améliorer la qualité de la production agricole, la qualité des systèmes de production et de transformation et à favoriser l'économie circulaire.

Travaille à renforcer la confiance et le respect mutuel entre riverains, touristes et agriculteurs locaux.

➤ *Nous proposons de:*

**PRODUITS DE  
QUALITÉ**

- Valoriser le caractère agricole du territoire et favoriser la reconnaissance du terroir par des actions de promotion. Développer des schémas de production et les signes de qualité (Label européen STG, Certificat de Conformité de Produits, CCP, label « agri confiance » etc.)

**PRODUITS  
LOCAUX**

- Favoriser la mise en place de magasins ou lieux de vente directe du producteur, pour mieux promouvoir et identifier les produits agricoles locaux. Structures permettant d'apporter une garantie et une sécurité de provenance pour les clients, et développer l'agro-tourisme.
- Identifier et promouvoir la conchyliculture comme une production du Parc Naturel Régional en lien avec Cancale

**ENERGIE  
RENOUVELABLE**

- Soutenir et accompagner l'activité agricole dans ses pratiques respectueuses de son environnement. Promouvoir et soutenir la mise en œuvre de démarches organisationnelles par la qualité (ex norme ISO 14001)
- Favoriser le développement de filières énergétiques locales « bois énergie » par une meilleure valorisation et une meilleure exploitation du bocage et des éclaircies forestières.

## ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

L'activité touristique est un des piliers économiques du territoire et qu'elle repose pour une part importante sur la qualité et la diversité de son patrimoine naturel

De nombreux acteurs institutionnels et associatifs agissent simultanément sur l'offre touristique mais souvent de manière isolée sur l'ensemble du territoire

Nous préconisons que le Parc Naturel Régional Rance Côte d'Emeraude

Travaille dans le sens d'une harmonisation et d'une consolidation de l'offre touristique existante et développe une nouvelle offre touristique en s'appuyant sur la richesse environnementale et culturelle du territoire (tourisme écologique, déplacement doux)

### ➤ Nous proposons de :

#### **SOUTENIR UN TOURISME DURABLE**

- Fédérer l'activité de l'ensemble des acteurs de l'accueil touristique et capitaliser sur les expériences existantes au sein d'autres parcs....
- Créer et encourager de nouvelles offres touristiques thématiques et valoriser les offres existantes, (Par exemple la route de Chateaubriand sur les traces de l'écrivain ; la découverte du patrimoine maritime, la route des cap-horniers, la route des estuaires à la côte, les étapes du Tro Breizh (tour de Bretagne), la route des extractions (faluns, granite, grès rose...)
- Initier, organiser ou soutenir des manifestations culturelles en lien avec les richesses naturelles et le patrimoine culturel du territoire. (Ex : Symposium du Granit).
- Favoriser la « dessaisonalisation » du tourisme.
- Développer une expertise touristique autour de la nature, avec les acteurs et associations du territoire, par la mise en place d'un pôle d'ingénierie touristique, et d'un observatoire du tourisme nature.

#### **CRÉER DES CIRCUITS**

- Créer des circuits de demi-journée ou à la journée autour de valeurs sûres du patrimoine, en signalant en annexe les curiosités à proximité.
- Organiser les liaisons entre les réseaux de chemins de randonnées existants
- Densifier et sécuriser le réseau cyclable sur l'ensemble du territoire, en organisant notamment des itinéraires sécurisés, comme par exemple liaison Dinan / Dinard
- Développer les échanges et collaborations entre acteurs des patrimoines.

#### **AMÉLIORER LA DESSERTE**

- Favoriser, la mise en œuvre de structures d'accueil de déplacements doux et non énergivores
- Accroître les transports doux du PNR vers l'extérieur du territoire.

# CONNAÎTRE ET RESPECTER LE PATRIMOINE NATUREL

## Manifeste citoyen des amis du PNR Rance Emeraude



Association des amis du PNR Rance Emeraude

## LES PAYSAGES

La richesse et la variété des paysages du territoire du futur Parc Naturel Régional Rance Côte d'Emeraude constituent un élément essentiel du cadre et de la qualité de vie de ses habitants...

Par ailleurs l'attrait touristique des paysages littoraux, ceux des zones rurales et de la vallée de la Rance constitue la base d'une activité majeure pour son économie,

Les paysages évoluent au rythme de l'urbanisation, du développement des infrastructures, des mutations agricoles, des cycles naturels, etc.;

La mission d'un Parc Naturel Régional vise à favoriser un dynamisme économique dans le respect de ses richesses naturelles, biodiversité, qualité de l'eau est des paysages,

De nombreuses politiques publiques ont été menées depuis 30 ans sur le territoire au service de l'eau, des paysages et du patrimoine bâti.

Nous préconisons que dans le cadre de ses missions, le Parc Naturel Régional Rance Côte d'Emeraude ....

Mette en œuvre les outils d'une meilleure connaissance des paysages et de leur évolution, et d'une meilleure connaissance des actions engagées pour préserver ces paysages ou accompagner leur évolution, (leur coût, leurs résultats, leur impact sur l'implication des particuliers, des acteurs bénévoles, des professionnels)

Elabore et partage un schéma de préconisations à destination de tous les acteurs du territoire, (collectivités locales, entreprises, agriculteurs, particuliers...)

Aide à la transmission de la mémoire des savoir-faire ruraux, notamment sur l'entretien des espaces naturels, landes et du bocage

### ➤ Nous proposons de :

**« FAVORISER UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES PAYSAGES »**

- Réalisation et diffusion d'un Atlas des paysages du Parc Naturel Régional, par le recueil et la synthèse des études existantes. L'atlas identifie les facteurs d'évolution des paysages. Il identifie des « points noirs » et soutient la mise en œuvre de projets de remédiation.

**« DOTER LE TERRITOIRE D'UN OUTIL PERFORMANT D'UNE BONNE CONNAISSANCE DE L'USAGE DES SOLS »**

- Création d'un Observatoire de l'Evolution Foncière. Etabli sur la base d'un Système d'Information Géographique (SIG). L'observatoire est nourri par les données existantes (cadastre, plans d'occupation des sols, études diverses etc.) Il a vocation à mieux connaître et optimiser l'artificialisation des sols. Enrichi de données économiques, cet outil constitue un répertoire exhaustif des terrains disponibles dans les zones d'activités afin d'en optimiser le développement sur l'ensemble du Parc Naturel Régional.
- Mettre en place un pôle de compétence et de conseil au service des communes et communautés de communes, pour l'aménagement et la gestion du domaine public, afin de favoriser une meilleure prise en compte des patrimoines bâtis, naturel, culturel. (ex: requalification d'un centre bourg, aménagement d'un lotissement, d'une zone d'activité, traitement d'entrées de bourg, entretien courant des voies communales, etc.)

**« INFORMER ET FORMER À LA PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DES PAYSAGES »**

- Travailler à préserver et à pérenniser le tissu bocager : Mettre en place une information et des formations à destination des particuliers et des professionnels pour encourager les bonnes pratiques d'entretien du bocage, préservation des talus, entretien des émondes etc.
- Mettre en place des actions de partenariats avec les aménageurs pour accompagner l'intégration des constructions dans le respect des sites et du développement durable (sensibilisation aux bonnes pratiques)
- Accompagner l'aménagement des espaces fonciers occupés en les rendant favorables au maintien de la biodiversité, par exemple en favorisant la flore indigène et spontanée par une gestion différenciée, par la création de corridors écologiques, la pose de nichoirs, de noues etc.
- Mettre en place des actions de partenariats avec les agriculteurs pour la valorisation, le renforcement et le développement de pratiques agro-environnementales.

**« METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS CONCRÈTES »**

- Protéger et valoriser les structures végétales remarquables (arbres

**CONTRIBUANT À PRÉSERVER  
LES PAYSAGES :**

remarquables, haies, forêts)

- Réaliser un inventaire élargi des arbres remarquables (en lien avec l'inventaire des arbres remarquables par le Conseil Général)
- Favoriser la préservation et la replantation des vergers (valoriser les vergers conservatoires)
- Favoriser la plantation d'arbres fruitiers dans les aménagements publics et permettre le libre accès à la cueillette. Favoriser l'accès aux autres sites de cueillette (mûres noisettes etc.)
- Favoriser la préservation des chemins : entretien chemins et des talus (de halage, de randonnée, réouverture chemins creux, GR...)
- Rédiger et promouvoir une charte végétale qui couvre les aménagements publics et individuels.
- Promouvoir une gestion sylvicole durable des petites parcelles boisées en favorisant leur regroupement.
- Promouvoir le développement de l'agroforesterie.



## LES MILIEUX NATURELS

La prise en compte nécessaire des enjeux environnementaux dans tout projet de territoire et notamment la préservation de son patrimoine naturel, passe prioritairement par une bonne connaissance du milieu et de ses fonctions écologiques. Cette connaissance doit être largement partagée par l'ensemble des acteurs, qu'ils soient gestionnaires du domaine public, acteurs économiques et habitants . L'existence d'un Parc Naturel Régional s'appuie sur une richesse patrimoniale identifiée et reconnue sur un périmètre pertinent pour en organiser la gestion et la pérennité.

Nous préconisons que le Parc Naturel Régional Rance Côte d'Emeraude fasse du maintien de la préservation et de la valorisation de la biodiversité une priorité.

Rassemble et organise l'ensemble des informations et connaissances disponibles sur l'état et l'évolution des milieux naturels de son territoire.

Répertorie les sites remarquables et les sites sensibles, identifie les mesures mises en œuvre ou à mettre en œuvre, nécessaires à leur préservation,

Mette en œuvre un ensemble de dispositifs d'information, de vulgarisation, de sensibilisation à destination de tous les publics

➤ *Nous proposons de :*

- CONNAITRE**
- Identifier des sites naturels emblématiques sur le territoire pouvant être ouverts au public et les « labelliser sites naturels emblématiques du Parc ». Mettre en valeur ces sites comme « lieux de découverte et d'éducation à l'environnement ».
- INNOVER**
- «Mettre en œuvre des actions concrètes auprès du grand public, particuliers, entreprises, collectivités, services de l'Etat contribuant à préserver les milieux naturels » en:
    - Informant sur les usages des pesticides (type « Jardiner au naturel »)
    - Encourageant le jardinage respectueux des milieux, la gestion différenciée et le compostage collectif et individuel ;
    - Favorisant l'accès aux jardins potagers pour tous (jardins dits « ouvriers » et partagés notamment) ;
    - Valorisant et informant sur les espèces végétales cultivées locales et anciennes
- FAIRE CONNAITRE**
- «Donner au Parc naturel Régional la mission d'informer et sensibiliser à la protection des milieux naturels ».
  - Conduire des actions de sensibilisation à l'intérêt patrimonial des milieux naturels et à leur meilleure connaissance, auprès de tous publics (élus, particuliers, professionnels...)
  - Créer des activités spécifiques et intergénérationnelles pour sensibiliser toutes les classes d'âges (jeunes, scolaires, retraités)
  - Organiser des rencontres d'acteurs du territoire : agriculteurs, associations de protection de l'environnement, élus, acteurs économiques ... afin de « cultiver » un intérêt commun à connaître et protéger les ressources et milieux naturels du territoire.
  - « Favoriser la découverte de la richesse du patrimoine naturel »
  - Développer par exemple une offre de tourisme « écologique » en organisant la promotion et la mise en lien des structures existantes (type Maison de la Rance) ; la découverte des milieux in situ : parcours diversifiés et mise en lien de milieux naturels mais également d'autres patrimoines, culturels ou historiques...
  - Développer un réseau de pistes cyclables, et d'une manière générale favoriser la création et la mise en réseau de voies de circulation douces
  - Harmoniser une signalétique partagée à l'échelle du territoire
  - Organiser des actions afin de maîtriser les pollutions lumineuses,
  - Organiser des actions afin de mettre en cohérence les SAGE (par exemple réalisation d'une commission inter-SAGE), les plans Natura 2000, les trames bleues et vertes, et les actions menées par le conservatoire du littoral...

## **LES ESTUAIRES ET LA SÉDIMENTATION**

Le PNR comporte plusieurs estuaires, tous concernés par les questions de sédimentation: Rance, Frémur, Gouet, Trieux, etc.

Plusieurs politiques publiques ont été menées depuis 30 ans pour mesurer l'évolution, préciser les enjeux et proposer des actions sur cet envasement .

Nous préconisons que dans le cadre de ses missions, le Parc Naturel Régional Rance Côte d'Emeraude :

Mette en œuvre les outils d'une meilleure connaissance de ces questions, et des solutions envisageables: (leur coût, leurs résultats, leur impact sur les usages, l'emploi local, l'environnement, les paysages

Elabore et partage un schéma de préconisations à destination de tous les acteurs du territoire, (collectivités locales, entreprises, agriculteurs, particuliers...)

Aide à la transmission de la mémoire des savoir-faire et de l'usage des estuaires.

➤ *Nous proposons de :*

- CONNAITRE**     Collecter et synthétiser l'ensemble des informations disponibles sur la sédimentation des estuaires (et notamment de la Rance)
- INNOVER**       Mettre en œuvre et expérimenter les solutions techniques qui répondent à la problématique spécifique de l'envasement de la Rance ; expérimentation dont pourrait émerger un modèle technique exportable de gestion de l'envasement des estuaires.
- SOUTENIR LES ACTIONS**     La gestion de l'envasement des estuaires doit être une problématique du futur parc Naturel régional. Celui-ci doit être un outil de concertation et de négociation avec l'ensemble des acteurs et notamment EDF.

# VALORISER LE PATRIMOINE LOCAL

## Manifeste citoyen des amis du PNR Rance Emeraude



Association des amis du PNR Rance Emeraude

## **MIEUX PROFITER ET FAIRE CONNAÎTRE LE "GRAND" ET LE "PETIT" PATRIMOINE**

Le territoire du Parc Naturel Rance Cœur d'Emeraude recèle une très importante richesse patrimoniale, constituée d'édifices prestigieux et largement fréquentés, mais aussi d'un ensemble important et très emblématique de constructions à usage fonctionnel et lié à la vie quotidienne du passé (dit « petit patrimoine » ou patrimoine vernaculaire) (moulins à marée, moulins à vent, forts, lavoirs, croix, carrières, colombiers, fours à chaux, fontaines, malouinières etc.

En dehors des sites remarquables largement fréquentés, une très large part du patrimoine reste ignorée tant des habitants que des visiteurs ;

Une grande partie du patrimoine bâti, et notamment du « petit patrimoine » relève du domaine privé ;

Nous préconisons que :

Le Parc Naturel Régional développe une bonne connaissance du patrimoine territorial, qu'il structure et harmonise les différents éléments patrimoniaux, culturels et naturels.

### ➤ *Nous proposons de:*

- CONNAÎTRE**
  - Inventorier les richesses patrimoniales du territoire et les rassembler dans un atlas de l'Histoire, du patrimoine et des paysages du Parc Naturel Régional (en prenant exemple, si nécessaire sur le travail ABS réalisé par Vivarmor nature sur les paysages de Plérin)
  - Utiliser pour ce faire les outils numériques et informatiques appropriés (type géo-Bretagne).
  - Collecter les savoir-faire locaux en termes de techniques de travail, de construction et de rénovation du bâti, et accompagner leur transmission aux artisans du Parc Naturel Régional.
- CONSEILLER**
  - Accompagner les propriétaires, dans la connaissance, la préservation et la rénovation du patrimoine vernaculaire.
  - S'appuyer, pour ce faire, sur le réseau des habitants et des associations locales.
  - Conseiller, en collaboration étroite avec les SCOT, les collectivités dans la mise en place de PLU intercommunautaires durables préservant l'harmonie du bâti, des paysages, de la signalétique, de l'affichage, de la publicité et de l'environnement.
- INNOVER**
  - Favoriser la création d'un label pour les artisans du territoire ou promouvoir des labellisations existantes afin de valoriser la qualité du travail de restauration.
  - Favoriser la construction du bâti actuel et de demain à partir des savoir-faire locaux et anciens, à la fois dans le bâti individuel, collectif et commercial.
- FAIRE CONNAÎTRE**
  - Confier au parc des opérations de sensibilisation et de mise en valeur des patrimoines culturels, bâtis et naturels en coordination avec les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.
  - Collecter, préserver et aider à la transmission des savoir-faire populaires et des techniques des corporations locales (construction navale, carriers, tailleurs de pierre, tisserands, vanniers, tanneurs, potiers...)
  - S'appuyer, pour ce faire, sur le travail des artisans contemporains et les associations locales comme le peuple des carrières, Bisquine cancalaise, la Gueuza...

## CONNAÎTRE ET ANIMER LE PATRIMOINE CULTUREL

La diversité culturelle du territoire du futur parc, interroge encore sur son unité et la pertinence de son périmètre ;

Les changements sociologiques en cours sur le territoire sont importants et brassent les identités de ses habitants ;

Les patrimoines et savoir-faire industriels, artisanaux, agricoles, terriens, archéologiques, historiques, littéraires et de langage constituent la vraie richesse culturelle du territoire ;

Le Gallo, avec toutes ses variantes locales, est la langue et la culture de tout le PNR.

Nous préconisons que le Parc Naturel Régional Rance Côte d'Emeraude ....

Contribue à bâtir une identité culturelle du territoire, appuyée sur tous les aspects de son passé historique et culturel, ancien ou récent, lui permettant de se projeter dans l'avenir.

### ➤ *Nous proposons de:*

#### **COLLECTE**

- Organiser, avec les habitants intéressés, la collecte de l'histoire et de la mémoire locale, sa formalisation et sa mise à disposition de tous sous diverses formes (réunions publiques, site internet, publications, contes, danses, gastronomie...)
- Effectuer un travail de rassemblement et de compilation des actions de collecte des parlés Gallo locaux effectués par les associations, les universitaires et les chercheurs individuels.
- Identifier les manques en la matière et favoriser des recherches complémentaires.
- Identifier les atouts historiques et culturels qui ouvriront des perspectives au territoire : Histoire des terre-neuvas, barrage de la rance / énergie hydrolienne, énergie bois, patrimoine ethnobotanique, maritime et archéologique...

#### **DIFFUSION**

- Diffuser ce patrimoine linguistique par tous les moyens appropriés auprès du public.
- Accompagner l'appropriation par les habitants originaires de l'extérieur, de l'identité historique et les spécificités du territoire.
- Se donner pour mission de renforcer le lien intergénérationnel.
- Sensibiliser les habitants aux questions environnementales, en les impliquant dans un rôle de « sentinelle »

#### **EVÈNEMENTS, CRÉATION**

- Favoriser la création contemporaine à travers des évènements artistiques, résidences et ateliers d'artistes etc.
- Organiser ou soutenir l'organisation de manifestations, de rencontres et d'échanges sur le patrimoine culturel, matériel et immatériel du territoire, pour une transmission intergénérationnelle.
- Organiser des « Rencontres de territoire », entre les habitants du littoral et les habitants du Pays des Faluns par exemple.

## **ACCOMPAGNER LA VITALITÉ ASSOCIATIVE**

Les associations sont particulièrement nombreuses et actives sur le territoire, et qu'elles révèlent dans leurs domaines respectifs, une expertise qui peut être légitimement mobilisée pour l'animation culturelle du territoire ;

Les compétences des associations et l'engagement des bénévoles restent insuffisamment reconnus par les pouvoirs publics et le grand public ;

La population est attentive aux animations proposées et à une prise de conscience progressive de la valeur du patrimoine en général;

La population dans toute sa diversité, jeunes ou moins jeunes, retraités constituent une ressource culturelle importante (les tempes grises comme temple de la matière grise)

Un dynamisme associatif important est facteur de convivialité sur le territoire;

Nous préconisons que le Parc Naturel Régional Rance Côte d'Emeraude ....

Favorise, formalise et mette en synergie le rôle et les actions des associations sur son territoire.

➤ *Nous proposons de:*

- RECENSEMENT**
- Effectuer un recensement des associations et favoriser leur mise en lien à travers des axes d'actions thématiques.
  - Veiller dans l'élaboration et la mise en œuvre de ses actions, que le Parc s'appuie prioritairement sur les compétences, les connaissances et les savoir-faire des associations du territoire ; qu'il les mobilise, les sollicite et au besoin leur apporte son soutien (financier ou autre) pour les associer à ses projets.
- GOUVERNANCE**
- Créer une commission permanente consultative, partie prenante dans la gouvernance du parc, dans laquelle les associations seront représentées.
  - Conduire un baromètre permanent du développement durable du territoire, le diffuser et l'utiliser dans les opérations de sensibilisation aux enjeux environnementaux menées par le Parc Naturel Régional.
  - Poursuivre le travail de l'association des amis du PNR pour soutenir l'émergence d'un Parc Naturel Régional sur le territoire, et permettre à ses membres de participer à l'élaboration et à la promotion de sa charte auprès des habitants et de tous les acteurs locaux: associations, entreprises, collectivités.
- FORMATION**
- Accompagner et soutenir les associations dans les processus de formation de leurs membres, sur leurs différents champs de compétences (animation, connaissance des milieux...)